



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMPRIAM - FR0013258340

Ce FCP est géré par La Française Asset Management,
société du Groupe La Française

📍 OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite – 20% MSCI World en euro dividendes nets réinvestis + 40% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 40% Euro Aggregate Treasuries sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, par la mise en œuvre d'une gestion totalement discrétionnaire en diversifiant son allocation d'actifs entre produits de taux et actions de toutes zones géographiques, via des OPC et/ou des titres en direct.

Indicateur de référence : 20% MSCI World en euro dividendes nets réinvestis + 40% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 40% Euro Aggregate Treasuries.

Le fonds est exposé aux marchés actions et/ou taux. Il investit dans des titres vifs et/ou en parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger eux-mêmes investis dans des classes d'actifs taux et actions.

L'exposition aux marchés actions, de toutes capitalisations, est comprise entre 0% et 100% de l'actif.

L'exposition aux marchés de taux, y compris les marchés monétaires, est comprise entre 0% et 100% de l'actif. Le fonds peut investir dans : des obligations à taux fixe ou variable (y compris des obligations subordonnées), des obligations convertibles, des obligations indexées sur l'inflation, des titres à caractère spéculatif dits « high yield » en fonction des opportunités de marché. Les titres à caractère spéculatif sont des titres dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion et/ou dans des titres n'ayant aucune notation. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il convient d'investir. Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs lors de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers afin de décider de les céder ou les conserver.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts est comprise entre -3 et +8.

📍 PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète l'exposition aux différentes stratégies mises en œuvre (actions, taux). Il intègre également le risque lié à la gestion discrétionnaire.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie :

Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion. Les critères de sélection sont les suivants et sont identiques pour les OPC et les titres vifs :

- toutes zones géographiques, l'exposition aux pays hors OCDE étant limitée à 20% de l'actif pour les actions, à 30% pour les taux et globalement à 40%.

- jusqu'à 100% dans des titres libellés en euro et jusqu'à 60% maximum dans des titres libellés dans une devise autre que l'euro. Le fonds est ainsi exposé au risque de change.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

La volatilité cible (hors circonstances exceptionnelles de marché) est de 10%.

Le fonds investit dans des OPCVM de droit français ou étranger et dans des FIA répondant aux critères de l'article dans la limite de 30% de son actif dans des FIA ou fonds d'investissement répondant aux critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme négociés sur des marchés organisés ou réglementés ou de gré à gré français et étrangers : futures, options, change à terme, indices, forwards, swaps (taux, devises).

Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture et/ou d'exposition des classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché de taux et/ou de change et/ou actions.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net, sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés, chaque jour de Bourse (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créances ou du défaut d'un émetteur ou des investissements du fonds dans des titres high yield. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. Cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,73 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 29/12/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	0,00 % (**) La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence, même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds

(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 29/12/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : La part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence, même en cas de performance négative de l'indice de référence et du fonds

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES

■ AMPRIAM	20% MSCI World en euro dividendes nets réinvestis + 40% MSCI Europe dividendes nets réinvestis + 40% Euro Aggregate Treasuries.
-----------	---

Seules les performances sur les années civiles pleines sont affichées

FCP créé le : 27/06/2017

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information

périodique : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Autres catégories de parts : Néant

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <http://figrou.pe/MnDZx7>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/01/2018